Mise à jour le 10/11/2026

ESIEE-IT établit des relations privilégiées avec des banques de proximité pour faciliter l'accès des étudiants à des services bancaires adaptés aux besoins de la vie étudiante. Ces dispositifs sont proposés à titre informatif : l'école demeure totalement neutre, et chaque étudiant reste libre de choisir l'établissement bancaire qui lui convient.

◆ CAISSE D'EPARGNE

Avantages Ecole partenaires

1. **Prêts étudiants, taux 3,40% :** jusqu'à 60 000 €, valable jusqu'au 31 décembre2026 (possibilité de différé de remboursement maximal 60 mois + remboursement 60 mois maximum). Conditions : être âgé de 16 à 28 ans. Frais de dossier offerts, assurance facultative.
2. **Offre bancaire à 1 €/an pendant 6 ans :** offre comprenant une carte bancaire, option internationale gratuite, et bien d'autres services encore, fortement plébiscités par les Jeunes

Contact: Agence Caisse Epargne de Cergy-le-Haut

Laurence Degrain – 06 11 56 74 05 / 01 79 42 41 17

Contact : Stéphanie Nasse – 06 11 96 33 34

◆ CREDIT AGRICOLE

Carte bancaire étudiant - bien la choisir - Crédit Agricole d'Ile de France

Prêt étudiant :

- Pas de frais de dossier
- Pas de caution solidaire parentale Prêt étudiants et apprentis
- Les taux préférentiels personnalisés accessibles ici
- Prêt Étudiants et Apprentis - Crédit Agricole d'Ile de France

Les étudiants ESIEE-IT peuvent bénéficier d'avantages spécifiques auprès des agences bancaires locales de Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône.

Pour une information personnalisée et à jour, nous vous recommandons de vous rapprocher directement de l'agence.

Offre de prêt étudiant valable octobre 2026 :
- Durée maximale : 120 mois.
- Taux: 1.99%
- Pas de frais de dossier.
- Caution des parents demandée

Agence de Saint-Ouen-l'Aumône :

55, rue du Général Leclerc – 95310 Saint-Ouen-l'Aumône - Tél 01 34 40 11 80

E-mail : saint.ouen.laumone@ca-paris.fr

SOCIETE GENERALE

Ouvrir un compte bancaire étudiant - SG

- Frais de dossier offerts.
- Possibilité de différé de remboursement.
- Les taux préférentiels personnalisés accessibles ici
- Prêt Étudiant Évolutif : prêt étudiant pour financer vos études - SG

Contact : Thierry Le Sourd : 06 60 53 57 29 / cergy.etudiants@socgen.com

LE PRET ETUDIANT GARANTI PAR L'ETAT

Garantie de Prêt Etudiant garanti par l'Etat

Prêt étudiant garanti par l'État | Service Public / Prêt étudiant garanti par l'État | Étudiant.gouv

Qui est concerné ?

Le prêt étudiant est ouvert à l'ensemble des étudiants **sans conditions de ressources et sans caution parentale ou d'un tiers**. Avec la possibilité de rembourser l'emprunt de manière différée.

Quelles conditions pour être éligible à ce prêt ?

- être **inscrit** dans un établissement en vue de la préparation d'une certification ou d'un concours ou d'un diplôme de l'**enseignement supérieur français** ;
- être **âgé de moins de 28 ans** ou être mineur émancipé à la date à laquelle le prêt a été contracté ;
- être de **nationalité française** ou posséder la nationalité de l'un des **États membres de l'UE** ou de l'EEE à condition de justifier d'une résidence régulière ininterrompue en France depuis au moins 2 ans au moment de la conclusion du prêt.

Comment ça fonctionne ?

Les étapes de votre demande de prêt étudiant

1. Se connecter et solliciter une demande d'attestation **sur la plateforme dédiée**
2. Renseigner les données nécessaires afin d'obtenir l'attestation de pré-éligibilité à transmettre à la banque partenaire sélectionnée
3. La banque partenaire se connecte sur la plateforme afin de vérifier les informations que vous avez transmises et valider ou non la demande le cas échéant
4. En cas d'éligibilité de votre demande, la banque peut, sous réserve de l'étude du dossier, octroyer ou non le prêt
5. Si toutefois la plateforme connaît un dysfonctionnement, vous pouvez vous rendre directement à la banque pour solliciter le prêt

Les banques partenaires

Le dispositif est disponible auprès des banques actuellement partenaires : la Société Générale, le Crédit Mutuel, le CIC, la Banque Postale et la BFCOI.

🔹 TIPS pour bien choisir sa banque

Avant de vous engager, comparez :

1. Les frais de tenue de compte
2. Le coût réel de la carte
3. Les conditions du découvert
4. Les frais à l'international
5. La réactivité d'un conseiller
6. Les services en ligne
7. Les assurances incluses
8. Les conditions du prêt étudiant : montant, taux, garanties, différé de remboursement, durée
9. La compatibilité avec les prêts étudiants : toutes les banques ne proposent pas de prêt étudiant. Les néo-banques n'en proposent pas, et seules certaines banques de réseau délivrent le prêt étudiant garanti par l'État (PEGE). A noter que la domiciliation bancaire n'est pas obligatoire pour obtenir un prêt étudiant garanti par l'État (PEGE). Vous pouvez solliciter une banque partenaire du dispositif sans y transférer votre compte courant.

🔷 Ressource utile pour comparer les offres bancaires

En complément des informations ci-dessus, les étudiants peuvent s'appuyer sur des **sites de comparaison** afin d'identifier les offres bancaires correspondant le mieux à leur situation personnelle (étudiant, apprenti, mobilité internationale, services en ligne, etc.).

Le site independant.io propose notamment des comparatifs actualisés de banques en ligne et de néo-banques, incluant des offres destinées aux jeunes et aux étudiants.

Important :

ESIEE-IT ne perçoit aucun avantage financier lié au choix d'un établissement bancaire ou à l'utilisation de sites de comparaison. Les informations et ressources présentées visent à aider les étudiants et leurs familles à s'orienter et à mieux comprendre les solutions existantes pour le financement de leurs études, notamment en temps plein.